



Journée « Mer et Outre-mer 2009 »

Le mardi 9 juin 2009, à l'Institut Océanographique de Paris, s'est déroulée la première **Journée « Mer et Outre-Mer »** initiée par Monsieur Yves Jégo Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer, et organisée par Biomarine.

Grâce aux contacts de notre chargé de communication et à notre première rencontre avec le ministre en septembre, nous avons eu l'honneur et l'avantage de recevoir un carton d'invitation de M. Yves Jégo pour participer à cette grande manifestation.

C'était la première action de notre jeune association **Clipperton : Projets d'Outre-mer.**

Les grandes questions abordées au courant de cette rencontre ont été animées par des personnalités du monde de la mer, ou de l'outre-mer, sous forme de quatre « table-rondes » thématiques :

Le matin : **Mer et biodiversité**
Mer et ressources de vie
L'après-midi : **Mer et désenclavement**
Mer et énergies.

Cette Journée a été ouverte par SAS Prince Albert II de Monaco et Mr Yves Jégo Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer.

La première table ronde sur le thème « Mer et Biodiversité » eut pour Modérateur Patricia Ricard, Présidente de la Fondation Paul Ricard et pour Intervenants Didier Quentin Député Maire de Royan membre du Conseil national du littoral, Jean-Michel Cousteau, Président de

l'*Ocean Futures Society*, Serge Oru, Président de WWF France, Robert Wan, Président de Robert Wan Group Tahiti (plus grand perliculteur de Polynésie), et Catherine Gabrié IFRECOR.



Montage photo : Biomarine

Après présentation de chaque thématique appuyée par la projection d'un bref documentaire, chaque intervenant de la table faisait part de ses réflexions et expériences sur le sujet. S'en suivait parfois des interventions des « grands témoins » présents dans l'amphithéâtre et une ouverture aux questions des invités.

Christian Jost posa le problème des îles et micro-îles désertes et, notamment de Clipperton dont les ressources des ZEE étaient surpêchées illégalement :

« Ne conviendrait-il pas, au regard, d'une part, du pillage des ZEE de nos îles et micro-îles non habitées, et d'autre part, des résultats scientifiques qui ont montré que dans certains cas, comme à Clipperton, l'homme a eu un



impact positif sur l’écosystème (par introduction de porcs), de considérer que certaines de ces îles devraient être rapidement occupées de façon à assurer la souveraineté française, contrôler la zone et mieux gérer la ressource ? »

Une présence permanente pourrait assurer une surveillance permanente et la récupération de redevances de pêche des armateurs qui auront obtenu droit de pêche, ce qui pourrait constituer un retour sur investissement de 8 à 20 millions d’euros par an selon les accords de pêche, compensant les travaux nécessaires sur l’atoll (ouverture d’une passe, infrastructures de débarquement, d’habitation..) pour installer une base.

A titre indicatif la ZEE des TAAF qui a une superficie de 2.500.000 Km² est surveillée par un seul bâtiment de la Marine Nationale et la surpêche a été pratiquement éradiquée en application de l’article 73 de la convention de Montego Bay de 1982 . Pour information : « Dans l’exercice de ses droits souverains d’exploration, d’exploitation, de conservation et de gestion des ressources biologiques de la zone économique exclusive, l’Etat côtier peut prendre toutes mesures, y compris l’arraisonnement, l’inspection, la saisie et l’introduction d’une instance judiciaire, qui sont nécessaires pour assurer le respect des lois et règlements qu’il a adopté conformément à la constitution.

Monsieur Yves Jégo est alors intervenu, pour la première fois après son discours inaugural, pour répondre et soutenir l’exposé de Christian Jost. Il a en effet considéré une fois de plus qu’on ne peut laisser piller nos ressources en mettant nos îles sous protection totale interdisant l’accès pour des raisons écologiques.

Jean-Michel Cousteau rajouta qu’il fallait passer par « le renforcement des actions diplomatiques envers le Mexique », seule solution selon lui, dans tous les cas de territoires avec voisins, pour assurer une protection efficace de l’océan mondial dans ces zones.

Il est à signaler que Madame le Ministre de l’Intérieur Michelle Alliot Marie dans son discours de clôture de la matinée a également

fait mention de notre intervention sur Clipperton, je cite :

« L’Europe impose la destruction de navires de pêche pour préserver les ressources. Pouvons-nous laisser dans le même temps les navires mexicains pêcher librement les thons de la zone économique exclusive de Clipperton ? »

Alain Duchauchoy, est ensuite intervenu en temps que témoin de la dégradation de l’atoll sur une période de trente ans (1978/ 2008).

« En 1978 il était recensé environ 50 crabes terrestres au m². Ces crabes maintenaient un équilibre de la faune (ornithologique) et de la flore. En 2000 suite au naufrage du thonier Lily Marie, des rats ont été introduits sur l’atoll. Depuis lors ils semblent avoir contribué à réduire la population des crabes, ce qui a eu pour effet une explosion de la population de fous masqués (sur les deux œufs pondus, un seul était couvé l’autre était dévoré par les crabes); la végétation herbacée est réapparue à certains endroits de la couronne, alors qu’auparavant elle avait totalement disparu sous l’effet des crabes (le crabe est devenu omnivore). Contrairement à 1978 et suite à la surpêche effectuée avec filets dérivants, il n’y a plus de requins dans cette zone, et cela sous-entend également la disparition d’autres espèces halieutiques. »

Ce que la main de l’homme a détruit, il faut que la main de l’homme le rétablisse, et cela passe en premier par l’éradication des rats.

En fin de journée, nous nous sommes tous retrouvés autour du cocktail de clôture.

Ce grand rendez-vous nous permet de prendre des contacts et de discuter avec différentes personnalités du monde scientifique et du monde politique : **Jean-Michel Cousteau** ; Madame **Dominique Leglu**, Directrice de la Rédaction de la Revue Sciences et Avenir, qui nous a demandé à chacun un article sur Clipperton ; **Pierre** et **Véronique Erwes** de Biomarine dont nous avons également reçue une demande pour être chroniqueurs sur le site : <http://www.biomarine.org> ;



Clipperton – Projets d’Outre-Mer

Lettre d’information n° 1 – juin 2009

Monsieur le ministre, **Teva Rohfritsch**, Ministre des ressources de la mer dans le gouvernement de la Polynésie française, avec qui nous avons évoqué la possibilité d’une filière pêche par les armements polynésiens et qui nous a appris qu’il allait faire installer des stocks de carburant aux Marquises pour permettre aux pêcheurs de Tahiti d’aller dans cette zone. De là à suggérer une base avancée pour aller j’usqu’à Clipperton... ? C’est ce que nous lui suggérâmes, idée qu’il a apparemment prise en compte. Bien entendu, nous avons rencontré notre ami **l’Amiral Lajous**, Conseiller Défense auprès du Secrétaire d’Etat à l’Outre-Mer, sur le soutien

duquel nous pouvons compter dans nos actions en faveur de Clipperton et de l’outre-mer.

En conclusion, une journée qui aura permis de tisser de nouveaux liens et d’en entretenir d’autres, utile pour notre association et ses actions en faveur de l’avenir de Clipperton et du patrimoine des petites îles de l’outre-mer français.

Ce type de rencontre, qui fut la première, devrait être renouvelé chaque année.

Mais les ministres changent...

Christian Jost
Président

Alain Duchauchoy
Chargé de communication



Figure 1 – Discours inaugural de M. Yves Jégo (on devine Alain Duchauchoy et Christian Jost (costume clair à sa gauche) au 3^e rang (Crédit photo : Eric Fortin)



Figure 2- Michel Rocard et Yves Jégo. A gauche, au 3^e rang, Christian Jost ; à sa gauche la directrice de la rédaction de la revue Sciences et Avenir (Crédit photo : Eric Fortin)



Figure 3 – Le Contre-Amiral Lajous (en uniforme) et Alain Duchauchoy, juste derrière au 3^e rang (Crédit photo : Eric Fortin)



Figure 4- SAS prince albert II de Monaco, Jean-Michel Cousteau (barbu), Maud Fontenoy à l’arrière plan (Crédit photo : Eric Fortin)



Figure 5 – Yves Jégo et SAS prince albert II de Monaco, au sortir de l’Institut Océanographique (Crédit photo : Eric Fortin)



Figure 6 – Jean-Charles Sacotte et Christian Jost. (Jean-Charles Sacotte est Président du conseil d’Administration pour le droit économique de la Mer à Monaco) (Crédit photo : Alain Duchauchoy)